LE COIN DE LA FAMILLE

LA MODE

LES nouveaux modèles de demi-saison furent l'objet de notre précédent article au cours duquel nous avons souligné d'une façon toute particulière que les couturiers semblaient avoir compté beaucoup plus sur les giboulées que sur le soleil, puisque leurs créations sont abondamment garnies de fourrure et de parures douillettes.

Il convient, d'ailleurs, de signaler que chez tous les couturiers, la tenue d'intimité a été traitée avec art, sans que le confort et l'élégance dans chacun des modèles qui ont suscité des études approfondies, soient laissés de côté.

Ce souci de présenter des modèles parfaits, irréprochables, montre avec évidence le goût qui a présidé à l'élaboration des « demi-saison » et ceci est un chapitre nouveau ajouté à ceux déjà nombreux de la haute couture.

Il n'est pas jusqu'aux modistes dont l'esprit d'imagination s'est manifesté dans un sens tout aussi heureux, et qui nous conduit à constater la coordination existant entre les modélistes et, par surcroît, la cohésion, la bonne harmonie que présentent les ensembles qui rencontreront, n'en doutons pas, toutes les faveurs.

Dans le domaine de la coiffe, nos modistes ont fait, également, assaut de merveilles.

Nous avons eu la vive satisfaction d'admirer chez toutes nos modistes de grand style le goût, la maîtrise, la dextérité des unes comme des autres, soit pour traiter le velours et les plumes, soit pour harmoniser les tulles et la dentelle, sans oublier les fleurs et rubans.

Toutes ces choses gentilles sont passées entre mains d'artistes, tant et si bien que les coiffes offertes aux élégantes ont un de ces chics nec plus ultra.

Ce talent ne se reflète pas seulement dans une catégorie de coiffes, il s'échelonne à tous les stades, c'est-à-dire aux turbans, charlottes, bérets, janchons et même bonnets dont les lignes harmonieuses sont d'une réelle évidence.

Nos modistes ont d'ailleurs fait choix des coloris les plus seyants pour permettre à toutes les femmes d'être jolies et captivantes. Et pour que les effets d'ensemble soient irrésistibles, nous avons vu des écharpes et gilets d'un goût judicieux qui doivent compléter de façon plus qu'agréable toutes ces merveilles.

Nous nous en voudrions de ne point toucher un dernier mot dans le genre sport. Ici, également, nos artistes de la mode ont fait étalage de leur savoir, de leur imagination. Les grands feutres à bords mouvementés que viennent éclairer des plumages multicolores présentent un chic suprême que nos élégantes apprécieront, soyons-en persuadée.

Décidément, le talent de nos créateurs n'est jamais pris au dépourvu et, en la période difficile actuelle, on se doit de les féliciter sans réserve.

UNE PARISIENNE.

MANTEAU brun flou et ROBE de laine avec applications, ceinture de cuir et jupe plissée. (Photo Orbis)

Nos Patrons-Modèles

N° 5082. — A) *TABLIER de bureau. Le corselet, rapporté à la taille, forme deux revers souples prolongés par des bretelles croisées au dos.* — B) *TABLIER à bavette en organdi ou soierie. Les côtés sont froncés dans une ceinture nouée au dos ; un croquet borde le tour.*

Métrage : *Modèle A, 2 m. 25 en 100 cm.; mod. B, 1 m. 15 en 100 cm.*

N° 5052. — *COSTUME en lainage. Le devant de la jaquette est garni de chaque côté d'une découpe formant poche ; la découpe du dos, donnant une ligne amincissante à la taille, est retenue par une pattte; col et revers tailleur. La jupe comporte devant un panneau rapporté se terminant de chaque côté par un pli rapporté ; couture biaisée au dos.*

Métrage : *jaquette 2 m. en 140 ; jupe, 1 m. en 140 c/m.*

Ces patrons-modèles, marque « *Aux Trois Dés* », sont en vente dans toute la région, chez les dépositaires de cette marque, au prix de 5 fr., ou envoyés par nos soins, franco, contre la somme de 5 fr. 30 en timbres, aux lectrices qui nous en feront la demande.

Ecrire au « REVEIL DU NORD, 186, rue de Paris, à Lille.

Hygiène et Beauté

MAQUILLAGE MODERNE

Avec la coiffure en hauteur ayez soin de vous maquiller en tâchant de remonter les lignes de votre visage : placez le rouge très haut et donnez à vos sourcils un petit mouvement remonté.

CHEVEUX BLONDS ET BRUNS

Accentuez le blond de vos cheveux par l'application d'une décoction très forte de camomille allemande, ce qui est un moyen inoffensif mais efficace, à condition qu'il soit employé tous les huit ou dix jours.

Une forte décoction de thé ou de feuilles de noyer appliquée toutes les trois semaines environ entretiennent vos cheveux d'un noir très pur.

CONTRE LA ROUGEUR DES MAINS

Préparer une mixture de jus de citron et de glycérine en parties égales, et enduire les mains. On peut aussi laver les mains matin et soir avec une bouillie claire de gruau.

CONTRE LES BOUTONS DU VISAGE

Après la toilette du matin, passer sur le visage un mélange de glycérine et d'eau de Cologne, éponger légèrement sans essuyer et laisser sécher.

Conseils aux jeunes mamans

ACCIDENTS

Les nourrissons, dès le 5me dois et parfois plus tôt, ont l'habitude de mettre dans leur bouche tout ce qui est à leur portée. On se gardera donc de laisser prés d'eux des objets de petit volume qu'ils pourraient avaler.

Ce sont surtout les épingles de nourrices et en particulier l'épingle du bavoir mal fermée qui sont dangereuses. Une épingle avalée peut provoquer des lésions graves.

Évitez même de laisser jouer les enfants avec des petits objets ronds : billes, perles, pois, sous, etc... Ils pourraient les avaler de travers et obstruer leurs voies respiratoires ou bien les introduire dans une oreille ou dans une narine.

∴

Il ne faut jamais essayer d'enlever soi-même de l'oreille ou du nez d'un enfant l'objet qu'il y a mis. On risque de l'enfoncer davantage alors que le spécialiste le retirera aisément avec ses instruments, sans blesser le bébé.

MANTEAU DE SPORT *d'avant-midi en poulain garni de cuir avec large matingale à l'arrière et poches obliques.* (Ph. Sipho)

LA CUISINE ACTUELLE

SAVOIR PRÉPARER LES LÉGUMES...

...c'est une ferme du « savoir-faire » en cuisine. Voici résumés de bons conseils :

1° Lavez-les à l'eau fraîche, ou à peine tiède, et gardez-vous de les trop blanchir ;

2° Cuisez-les de préférence à la vapeur ;

3° Si vous les cuisez à l'eau, toujours, absolument, gardez cette eau et en faites un potage ;

4° Vous pouvez aussi les cuire dans leur jus, ou légèrement étuvés, jamais à grande eau et à grosse ébullition ;

5° Ne prolongez pas la cuisson jusqu'à ramollissement ; si vous les cuisez moins d'une demi-heure, leurs vitamines seront sauves ;

RECETTES PRATIQUES

COMMENT FABRIQUER DES BOULETS

Il y a d'abord les boulets de papier. Dans une cuve, mettez à tremper pendant deux ou trois jours des vieux journaux, vieux papiers prospectus divers. Vous remuez de temps à autre. Prenez ensuite cette pâte par poignées, pressez-la fortement pour en extraire l'excédent d'eau et formez-en des boules que vous mettez à secher. Si vous avez de la sciure de bois, ajoutez-en à la pâte de papier : le rendement est encore meilleur. Ces boulets de papier ne conviendraient pas à des fourneaux de fort tirage, mais dans des petits poêles, des grilles de cheminée, ils tiennent le feu longtemps et sont très économiques.

Il y a ensuite les vrais boulets. Il faut simplement du poussier de charbon, de la terre un peu argileuse et de l'eau. Proportions : pour 25 kilos de poussier, 17 kilos de terre et environ 15 litres d'eau. Le mélange obtenu doit être une sorte de mortier pas trop liquide. Faites-en des boulettes un peu moins grosses qu'un œuf, que vous mettez à sécher. Vous pouvez également ajouter au poussier un peu de sciure de bois.

POUR NETTOYER LES CARTES A JOUER

On fait bouillir dans un litre d'eau, 20 gr. de racine de saponaire et on ajoute, après quelques instants, 15 gr. d'amidon et 15 gr. de borax préalablement délayés dans un peu d'eau. On cuit pendant une dizaine de minutes encore ; on laisse refroidir ; on filtre et on conserve en flacons bouchés. Il suffit, pour l'usage, de frotter doucement les surfaces encrassées avec une éponge imbibée de cette mixture.

Chez l'antiquaire

— Ceci est un buste de Robespierre.

— Mais comment pouvez-vous savoir qu'il s'agit d'un buste de Robespierre puisqu'il n'a pas de tête ?

— Naturellement, puisque Robespierre a été decapité.

SPORTS

FOOTBALL

PAS DE RENCONTRES CADETS, JUNIORS ET MINIMES DANS LE DISTRICT TERRIEN

Note aux clubs du District terrien disputant les Championnats Cadets, Juniors et Minimes. — Les clubs sont priés de prendre note que la Commission des Juniors du district terrien en accord avec le District terrien a décidé de remettre à une date ultérieure les matches de championnat Cadets, Juniors et Minimes qui devaient se disputer le 25 Janvier.

CROSS-COUNTRY

LA SÉLECTION NORDISTE A BRUXELLES

Après les deux cross de Lambersart et Marquette, le Comité des Flandres a sélectionné la formation qui défendra nos couleurs le 1er Février à Bruxelles, au Cross des vedettes.

L'Equipe du Comite des Flandres sera composée de Lecat (Marquette), Wartelle (Excelsior), Pétein (Arras), Vencoilie (Thumeries), Laurent (St-Quentin), Dubeaux (St-Quentin), Lecery (Marquette), Jovenieaux (Hellemmes) et Compagne (Arras) ; remplaçants : Lauwagie (Marquette) et Vanaidervedelect (Tourcoing).

BOURSE DE LILLE

du 21 janvier 1942

Charbonnages. — Albi (ex-droit), 4.900 (*) ; Albi (part), 8.150 (*) ; Aniche, 4.950 dem ; Anzin, 1.950 (*) ; Béthune, 19.100 dem. ; Béthune (diième), 1.920 (*) ; Bleuzy, 3.925 dem. ; Bruay (coupure de 18), 1.018 dem ; Bruay (coupure de 25), 1.818 dem ; Carvin, 2.225 dem. ; Clarence, 350 dem. ; Commentry (jouissance), 8.000 (*) ; Commentry (cap.), 3.400 dem. ; Courrières, 860 dem ; Dourges, 2.425 (*) ; Escarpelle, 18.400 dem. ; Lens A, 1.850 (*) ; Liévin, 1.070 (*) ; Liévin (coupure de 30), 32.000 (*) ; Marles, 1.615 dem. ; Carricourt, 3.030 dem. ; Thivencelles, 680 dem. ; Vicoigne, 1.625 (*).

Banques. — Union des Mines, 718 dem.

Sauo. — Transports. — E.L.R.T., 385 (*) ; Lyonnaise des Eaux (cap.), 3.425 dem. ; Lyonnaise des Eaux (jce), 3.150 dem.

Electricité. — Artésienne, 748 dem. ; Béthunoise, 920 (*) ; Boulonnaise, 775 dem. ; Continentale du Oez, 2.800 dem. ; Electrique Nord, 920 dem. ; Electrique Nord-Ouest, 1.040 dem. ; Energie Nord-France, 760 dem. ; Gaz d'Hersin, 818 (*) ; La Roubaisienne, 3.500 dem. ; Secteur Billy, 320 dem. ; Union Houillère, 615 (*).

Métallurgie. — Blanc-Misseron ord., 225 dem. ; Blanc-Misseron (prior.), 1.350 dem. ; Aciéries de Longwy, 665 (*) ; Aciéries de Micheville, 1.360 dem. ; Aciéries du Nord, 705 dem. ; Arbel, 1.450 dem. ; Chantiers de France, 1.300 dem. ; Ateliers Nord-France, 850 dem. ; Ateliers Nord-France (part), 506 dem. ; Blache, 925 dem. ; Cail, 875 (*) ; Delettre, 890 (*) ; Denain-Anzin, 3.400 dem. ; Electro-Métallurgie, 690 ; Fives-Lille, 1.700 (*) ; Marine, 1.260 dem. ; Nord-Est, 1.285 dem. ; Franco-Belge, 4.045 dem. ; Jeumont, 818 dem. ; Senelle, 1.350 dem. ; Tubes de Valenciennes, 1.275 dem.

Entreprises et matériaux de construction. — Cheuc et Cimenta Laferge et Teil, 12.000 ; Cheux et Cimenta Laferge et Teil (action B, 300), 4.250 dem. ; Cimenta du Boulonnais, 1.550 ; Cimenta Portland Origny, 17.400 dem. ; Cimenta st Cheux Hydrauliques, 950 dem. ; Cimenta Français et Portland de Boulogne, 6.750 dem. ; Desvroise, 5.200 dem. ; Pollet et Cheusson, 3.450 dem.

Produits chimiques. — **Huileries.** — **Verreries.** — Air Liquide, 3.676 (*) ; Air Liquide (part), 16.000 dem. ; Engrais d'Auby, 785 (*) ; Engrais de Roubaix, 425 (*) ; Glaces Nord-France, 6.000 dem. ; Huiles, Goudrons et Dérivés, 2.600 dem. ; Kuhlmann, 2.250 dem. ; Péchiney, 6.300 dem. ; Rhône-Poulenc, 3.700 dem. ; St-Gobain, Cheuny et Ciney, 8.700 dem. ; Usines de Libercourt, 460 dem. ; Verreries et Glaces d'Aniche, 2.400 dem.

BOURSE DE PARIS du 21 Janvier 1942

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
FONDS D'ETAT		
3 %	93 20	93 25
3 % amort.	94 30	94 30
4 % 1917	102 85	102 80
4 % 1918	102 30	101 80
5 % 1920	142 80	142 75
4 % 1925	187 45	187 20
4 ½ 1932 A	181 95	181 50
4 ½ 1932 B	102 70	102 70
4 ½ % 1937	204	204 15
3 % 1939	108 60	108 60
Caisse Autonome	122 15	122 10
Obl. Trésor 4 ½ 1933	1360	1370
— 4 ½ 1934	1270	1260
— 5 % 1935		
Outillage National	1020	1021
P.T.T. 5 % 1928		
— 4 ½ 1929	517	518
— 5 % 1934		
— 5 % 1936		
— 6 % 1938		
Obl. Trésor 4 ½ 36 B	138 80	138 65
Bons Trésor 4 ½ % 1933	1115	1116
— 5 % 1934		
— 4 ½ 1934	1054	1052
— 4 % 1935	1085	1084
— Sept. 5 % 1937		
— Déc. 5 % 1937		
— Fév. 5 ½ % 1938		
Caisse Aut. Tab	1027	1028
CREDITS NATIONAUX		
Cr. Nat 5 % 1918	818	816
— 1920	548	538
— Janvier 1923		
— Juin 1923		
— Janvier 1924		
— 1934	1084	1089
— 1935	1070	1054
— 5 ½ % 1937		
— 1938		
FONCIERES COMMUNALES		
Foncier 1883	373	365
Foncier 1885	423	423
Com. 1891	464	468
— 1892	430	438
Foncier 1895	424	426
Com. 1899	414	417
Foncier 1903	448	440
Com. 1906	420	420
Foncier 1908	210	216
Com. 1912	208	218
Foncier 1913 5 ½	451	448
Foncier 1913 4 %	512	514
Empr. 1929	1010	1006
Com. 1930 4 %	1014	1015
Foncier 1930 4 1/2 %	920	986
Com. 1931	1021	1010
— 1931-33	1030	1030
— 1932	1037	1022
Empr. 1933	1040	1042
Empr. 1934		
ACTIONS FRANCAISES		
Banque de France	20500	
Comptoir Escompte	1950	
Crédit Foncier France		
— Lyonnais	4450	4315
— du Nord	810	825
Soc. Générale non lib.	1888	
Société Générale lib.		
Suez		27000
Nord	1869	1875
Tramw. Lille-Roubaix		
Elect. Gaz Nord		
— du Nord		
Energie Industrielle	3850	3850
Nord Lumière	2200	2220
Thomson-Houston		750
Cie Générale Ind. Taxi		1400
Le Blan		
Pérenchies		
Saint Frères	1285	
Gaz Nord-Est	1520	1550
Aciéries Longwy		
— Micheville	700	1400
— du Nord	875	7.8
— Sambre Meuse		
Arbel		1500
Chantiers de France		1235
Constr. Nord France		
Fives-Lille	1700	1720
Forges Nord-Est	1283	1310
Jeumont Actions		820
— Parts		
Franco-Belge M. Ch. Fer		
Hts Fourn. Pt-à-Mous.	5175	
Denain-Anzin	3400	3500
Louvroil-Montbard		
Métaux	1560	
Peugeot	1425	1385
Senelle-Maubeuge		
Béthune		
Aniche	4950	
Anzin	1550	
Blanzy	3925	3970
Carvin		
Courrières	860	880
Dourges		2475
Escarpelle	10400	10600
Lens	1060	1080
Ligny-les-Aire	810	
Marles	1610	
Ostricourt		
Vicoigne	1680	
Mokta el Hedid		
Nickel		2510
Ouenza		
Lille Bonnières Prior.		
— — Ord.		
Air Liquide	3675	3750
Glaces Nord France		
Kali Ste-Thérèse		
Kuhlmann	2210	2275
Pollet-Chausson	3475	3510
Caout. Indochine	1810	1925
Cultures Tropicales	820	
Terres Rouges		

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 412 ; 1875, 500 ; 1876, 496 ; 1892, 297 ; 1894-96, 295 ; 1898, 395 ; 1899, 358 ; 1904, 376 ; 1918 2 3/4 %, 335 ; 1910 3 %, 299 ; 1912, 292 ; 1926, 1.003 ; 1929, 1.002 ; 1930, 1.006 ; 1930 lots, 1.818 ; 1931, 980 ; 4 % fortif., 972 ; 1932, 1.010 ; 1934 5 1/2 %, 1.822 ; 1934 6 %, 1.018 ; 1935, 1.018 ; 1937, 1.025 ; 1936, 1.014.

Valeurs Françaises (Obligations) — Département du Nord : Octobre 4 % 1931, 2.026 ; 4 % 1931, 976 ; 5 1/2 % 1934, 1.025 ; 5 % 1935, 1.032 ; 6 1/2 % 1936, 1.822 ; 6 % 1936, 1.016.

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863 - Société Anonyme
R. C. LYON B 732

BILAN AU 30 NOVEMBRE 1941

NOTA — Les communications étant interrompues avec quelques-unes de nos Agences à l'Etranger, nous avons dû, en ce qui les concerne, faire état de la dernière Situation qui nous est parvenue.

ACTIF

Encaisse, Trésor, Banque de France	Fr. 2.062.848.198 07
Avoirs dans les Banques	1.042.494.446 »
Portefeuille et Bons de la Défense Nationale	23.947.329.563 25
Avances sur garanties et Reports	136.162.112 57
Comptes courants	2.598.613.501 62
Portefeuille titres (Actions, Bons, Obligations, Rentes)	3.869.318 22
Comptes d'ordre et divers	587.373.825 61
Immeubles	35.000.000 »
	Fr. 30.773.910.965 36

PASSIF

Depôt et Bons à vue	Fr. 12.971.116.708 49
Comptes courants	15.171.327.637 81
Comptes exigibles après encaissement	311.149.595 39
Acceptations	126.070.009 68
Bons à échéance	60.088.295 95
Comptes d'ordre et divers	893.849.406 19
Solde du compte « Profits et Pertes des Exercices antérieurs »	40.309.311 85
Réserves diverses	800.000.000 »
Capital antièrement versé	400.000.000 »
	Fr. 30.773.910.965 36

11.836

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

DECRET-LOI DU 8 AOUT 1935

FAILLITE de la Succession de Feu Gustave VAN DE STEENE, en son vivant imprimeur à Lille, 42, rue Meurement. — **Les créanciers** qui n'ont pas encore produit leurs créances, sont **invités à remettre à Me DEBOUVRY**, Syndic, 106, boulevard de la Liberté, à Lille, **leurs titres, avec le bordereau indicatif des pièces remises et des sommes réclamées, dans les quarante-cinq jours du présent avis, et ce, à peine de forclusion.** 15.029

Etude de Me René **DELCOURT-BAVIERE, docteur en droit, Notaire à Valenciennes**, 14, rue des Foulons (Successeur de Me Albert DUPONT).

DENAIN, 34 et 36, rue de Douai

GRANDE MAISON d'habitation pouvant facilement être divisée en deux maisons, avec 13 a. 60 ca.

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES, en l'étude de Me DELCOURT-BAVIERE, le Jeudi 26 février, à 14 heures 30. — **Pour visiter, les amateurs devront être munis de l'autorisation préfectorale.** — Pour renseignements, s'adresser en l'Etude. 15.031

CABINET A. SCAILTEUX - LE CATEAU

Défenseur près les Tribunaux. - Rédaction d'actes s.s.p. - Recettes de loyers et fermages. - Recouvrement de créances — AVIS DE CESSION : Par acte s.s.p. en date du 15 janvier 1942 enregistré à Le Cateau, le 18-1-1942, F° 51, N° 14, M. VIN Léon a cédé à Madame MOERMANT Marguerite, épouse de M. FAILLE Philippe, de Douai, son fonds de débit de boissons qu'il exploitait à Le Cateau, rue des Sœurs, n° 14. — Oppositions dans les vingt jours, au siège du fonds vendu.

A CEDER dans ville sinistrée du Pas-de-Calais, **MARBRERIE ET ENTREPRISE DE CAVEAUX EN BETON ARME** avec matériel complet. 15.027

Etude de Me J. BOYER-CHAMMARD, avoué à Lille, 45 bis, rue Royale. **A. J. du 17-2-41.** - Jugt déboutant du 30-9-41 prononçant la conversion de sép. de corps en **DIVORCE** au prof. de Mme GAILLARD, épouse TURQUET, dt à Hénin-s.-Cojeul, ayant pour avoué Me J. BOYER-CHAMMARD. A l'enc. de M. Julien TURQUET, dt à Lestrem, place de l'Eglise. - Pour extrait (S.) : J. BOYER-CHAMMARD. 15.030

CESSIONS

FABR. LIMONADE NET 100.000

bénéf. Paris Px : 350.000, le matériel seul vaut plus. **MARCEL-AIGUIER et Cie** 6 Bd de Strasbourg, **Paris.** 12.010

AUTOS

Pas besoin licence pour voitures électriques disp. Très formalités pour SP. OTOMOTRA, 92, r. St-Charles, **Paris** (XV°) 11.976

Renseignements pour Familles dispersées

Recherche soldat de passage à LENS en Août 41, ayant donné nouvelles du soldat

Antoine KORCZ

rencontrà frontière espagnole, Ecr. Mme Hélène JARCS, 75, rue Saint-Pierre à LENS. 2.735

OFFRES D'EMPLOIS

Empl. commerciaux

Comptables et de Bonnes L'ECOLE AU FOYER est parfaitem. organisée pour vs y préparer chez vous rapidem. Diplôme. Situat. Broch. gr. n° 262 (140 p.). E.A.F., 16, Av. des Anglais **Le Vésinet** (Seine) 11.978

ON DEMANDE

Continueuses à filer, Continueuses à retordre, Assemblieuses, Jeunes filles de 14 à 22 ans. S'adresser, **Filatures Léon CREPY**, 65, rue Flamenl Roubaix, **Lembersart.** 21.948

BOULANGERIE

Demande 1re et 2e ouvrier. Ecrire avec références et prétentions aux lettres N.A.K.Y., Réveil. 21.849

ENSEIGNEMENT

LA COMPTABILITE

EN 15 LEÇONS

Cours p' correspondance 50 frs par mois, notice gratuite. **M. LEON**, 333, Bd St-Denis **Courbevoie** 12.001

LANGUES 58 fr. p mois Allem., Angl., Esp., Ital. Ecole **Blanchart** ou p cor. **Lille**, 42, rue Gambetta. 11.110

DIVERS

Cherche CHARBON DE BOIS pour gazogène **Imprimerie Industrielle**, 100, Fg de Douai, LILLE 15.817

LE BON VERMIFUGE LUNE

POUR LES ENFANTS DE 1 A 15 ANS

POUDRE — **SIROP** — **SUPPOSITOIRES**

En vente chez votre pharmacien 18.181

CÉRALAVER Pour le **TOILETTE**, nettoie parfaitement. Pris exceptionnelle chez **FACE**, 57, rue Doubourdieu, **BOROEAUX.** 11.974

POMPES ELECTRIQUES SUBMERSIBLES DE JUMNE et Cie Achats et Ventes de Matériel Industriel 63, Boulev. Montesquieu ROUBAIX - Tél 350-45 10.306

On recherche TOUR pour atelier de réparations mécaniques. Faire offre, 126 Avenue Faidherbe, **Valenciennes.** 21.847

Mot. Scierie et Menuiser. Loco 20 CV Diesel 80 CV Ecr. av. dét N.A.K.B. Réveil. 21.793

Matériel menuis. complet à liquider Ecr N.A.K.W. Réveil. 21.843

BELLE MONTRE OR **double boîtiers si possible, pour homme, est recherchée.** Faire offre N.A.K.J. Réveil. 21.610

Suis acheteur IVOIRES et ornements exotiques. Faire offre N.A.K.D., Réveil. 21.802

DETTES

M. DUPUIS Alfred, demeurant Cité Voisin, 1, à **Nenin-Lietard**, informe le public, qu'à dater de ce jour, il ne reconnaître plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née LEFEBVRE Julienne 2.124

M. BLANQUART Norbert informe le public qu'il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née DELEPIERRE Flore, résident à **Mazingarbe**, route de Nœux. 2.123

M. CASTRA Ferdinand-Emile, demeurant à **Nemain**, rue du Rotour, informe le public qu'il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Marie-Noëlle BOUHOURS. 2.125

B

Imprimerie du **Réveil du Nord** 186, rue de Paris, LILLE
Le Gérant : Emile GEST

ROGER-LA-HONTE

par Jules Mary

— 26 —

Elle écoutait.

Il parlait si tendrement qu'elle aurait pu s'y laisser prendre, si elle n'avait pas vu le malheureux, dans cette fatale nuit !...

Les souvenirs d'amour, même qu'il se plaisait à rappeler, ne faisaient qu'augmenter son mépris, parce que ces souvenirs, ainsi évoqués en cette heure tragique, c'étaient comme autant de preuves de son hypocrisie.

Il aurait voulu se couvrir de son amour.

L'infâme !

Quels abîmes profonds cache donc le cœur d'un homme !...

La moindre incertitude, la moindre hésitation ne venait pas à Henriette.

Elle connaissait les indices relevés par l'instruction, et la faillite prochaine et le remboursement à Larouette, et l'impossibilité pour Laroque de justifier de l'emploi de son temps et la découverte des billets incriminés, et le reste, mais ce qu'elle connaissait de plus que la justice, c'était le retour de Roger après minuit, le crime commis, l'air hagard, le visage décomposé, les vêtements en désordre ; ce qu'elle avait surpris, c'était ce projet de suicide, sous la première épouvante du châtiment, le premier remords du meurtre... pouvait-elle hésiter et ne pas croire ?

— Henriette, tu te tais ? Tu n'as pas pitié ni de mes larmes ni de mes prières.

Ses lèvres restaient obstinément fermées : son regard disait :

— Mensonge ; Mensonge !

Il se redressa, ferma les poings, puis, soudain se calmant :

— Henriette du me perds. Tu ne m'aimes plus, tu ne m'as jamais aimé sans doute. Eh bien ! je veux que tu le sachea... Mai je t'aime toujours, je t'aime malgré tout... Je t'aimerai même si je suis flétri par une condamnation ! Même sur l'échafaud je crierai mon amour !... Ce sera ta punition..., ce sera ma vengeance...

Il se promena quelques instants dans le cabinet de M. de Lignerolles, en proie à la plus vive douleur.

— J'ai fait ce que j'ai pu, monsieur, dit-il au juge.

Du doigt, celui-ci montrait Suzanne, sur le genoux de sa mère.

— Il y a deux témoins, votre femme et votre fille.

Roger comprit. Un dernier espoir lui restait ; son enfant parlerait peut-être.

Il l'enleva à sa mère et l'embrassa avec passion à plusieurs reprises.

Puis, tout à coup, s'approchant de M. de Lignerolles ;

— Je vous supplie de faire éloigner ma femme murmura-t-il :

Le magistrat acquiesça d'un signe de tête.

Henriette s'était levée sans attendre l'injonction et s'était dirigée vere la salle d'attente où elle disparut.

Roger prit Suzanne sous les bras, comme lorsqu'il voulait l'enlever au-dessus de sa tête, et la tint éloignée de lui, un moment en souriant :

— Tu ne m'aimea donc plus, chérie ? dit-il.

L'enfant le regardait avec une sorte de sauvagerie.

Elle était si changée que quiconque l'eut vue avant le crime et l'eut revue alors, eut juré qu'il y avait là deux enfants.

De sa gentillesse d'autrefois et de ses jolis sourires et de l'expression si tendre et si rieuse de ses yeux il ne restait rien.

Les lèvres tombaient lourdement comme s'affaissent les lèvres d'une femme que la douleur à flétries.

Elle était jadis pâle et rose, d'une pâleur transparente sous laquelle on devinait le sang vivace et chaud.

Maintenant son teint était jaune, st le front, ce front candide de fillette, restait constamment ridé.

— Pourquoi veux-tu me faire de la peine ? disait Laroque en l'embrassant presque à chaque mot. Est-ce que je t'ai jamais fait pleurer moi ? Est-ce que je ne t'ai pas aimée, cajolée, autant que petite mère ?... embrassée aussi souvent qu'elle t'embrassait ? Est-ce que tous les jours quand je venais de Paris, tu ne trouvais pas sur moi quelque surprise ? Et tu le savais bien, vilaine, car tu venais toujoure au-devant de moi ou du plus loin que tu pouvais me voir, tu guettais mon arrivee... Ce n'était donc pas pour moi que tu m'aimais et parce que je suis ton père ? ...C'était pour les jouets et les poupées dont je te faisais présent ?... C'est très laid, cela mademoiselle et vous mériteriez d'être grondée !...

Suzanne semblait ne pas entendre.

Avez-vous vu de ces pauvres enfants déshérités de la nature frappés d'idiotie dès leur naissance ?

Ils ont les yeux hagards, les traits boursouflés. Suzanne était ainsi.

Evidemment, les paroles de son père n'arrivaient pas jusqu'à son intelligence.

— Suzanne, Suzanne, ma chère mignonne, réponds-moi. Tu te rappelles bien n'est-ce pas ? le jour où tu m'as récité ce gentil compliment que ta mère t'avait appris et où tu me disais : « Père chéri, je ne suis jamais si heureuse que lorsque tu m'embrasses. Je sais que tu es indulgent pour moi et tous les joure je t'aime davantage parce que tous les jours je vois combien tu es bon pour moi... » Rappelle-toi chère petite... c'était la veille de ce jour-là la veille au soir... Je ne suis pas venu diner avec ta mère et toi... Il paraît que vous m'avez attendu, très tard. Vous vous étiez mises au balcon et vous regardiez dans la rue pour me voir venir. Tu sais ? Tu te souviens ?

— Oui, père, je me souviens, murmura l'enfant.

Roger eut un geste de joie. Il soupira, soulagé, Suzanne se souvenait !

— Alors, vous m'avez vu entrer dans la petite maison qui fait face à la nôtre Tu la vois bien, la petite maison avec ses grands marronniers ?

— Oui, la maison du voisin Larouette

— C'est cela. Tu m'as vu entrer à ce qu'il paraît ? Puis tu m'as vu dans la chambre dont la fenêtre était ouverte, et lui mettre les mains autour du cou, l'abattre sous moi et le tuer ?

L'enfant se tut.

— Réponds, m'a chérie. C'est ton petit père qui t'en supplie !

— Je n'ai rien vu de cela, dit-elle à voix basse.

— Alors, qu'as-tu vu, car cela est certain tu as vu quelque chose ?

— Non, mère et moi, nous n'avons rien vu...

— Tu mens. On te l'a déjà dit. Et je te le répète, tu mens. Et c'est mal. Et je t'ordonne de parler, ou, si tu ne parles pas, je te puniral. Et d'abord, tu ne me verras plus — plus jamais, entends-tu bien ? Et bientôt tu me regretteras, car tu n'auras plus tes bibelots, ni tes chariots, ni tes pelles, ni tes bêches pour creuser dans le sable, ni tes fleurs, ni tes poupées grandes comme toi. On te redira tout cela, parce que tu seras devenue pauvre et que ton père ne sera plus là pour te les acheter. Alors, tu n'auras plus tes jolis chapeaux avec de grands rubans sous lesquels tu étais si gracieuse et si charmante. Tu n'auras plus tes jolies robes fraîches qui faisaient tant plaisir à ta coquetterie. Tu n'auras plus rien, parce que tu seras pauvre. Et tu seras pauvre parce que tu n'auras pas voulu obéir à ton père. Parle ! Je te dis de parler... Je te l'ordonne... Parleras-tu ?

— Oh ! père, père, dit-elle, j'ai peur

— Parleras-tu, te dis-je, parleras-tu, à la fin ? Tu étais sur le balcon, qu'as-tu vu ? qu'as-tu entendu ? Si tu ne m'obéis pas, je t'emmène avec moi et tu resteras en prison, avec ton père... Dans une prison très noire où toutes sortes de mauvaises bêtes viendront te mordre... où tu verras des fantômes la nuit quand tu dormiras, pour te faire souffrir... Parle, allons, parle !

— Père, père, pitié de moi, pitié...

— Pourquoi aurais-je pitié de toi, puisque tu t'entêtes à ne rien dire ? Je ne t'aime plus. Je ne te reconnais plus pour mon enfant. Non, tu n'es pas ma fille... Qui est-elle, celle-là C'est une petite étrangère que nous avons élevée par charité, et que nous allons renvoyer dans la rue, parce qu'elle est désobéissante, et parce que, pour l'affection qu'on lui a vouée, elle ne montre que de l'ingratitude. Vous ne mériterez pas qu'on vous aime !...

La colère l'envahissait. Il la secouait dans ses mains avec rudesse.

Elle se laissait faire, masse inerte, les bras ballants, la tête sur la poitrine

Soudain, il la pose près de lui.

L'enfant perd l'équilibre et tombe sur les genoux. Laroque lève les bras dans un accès de fureur.

La raison lui échappe, comme elle échappe à Suzanne, comme elle échappe à Henriette, car leurs nerfs sont tendus, et cette scène déchirante si elle devait se prolonger, casserait chez ces trois êtres tous les ressorts du cerveau.

La folie est prochaine.

Il n'a jamais eu que des caresses pour cette enfant qu'il adore et cette résistance le met dans une rage insensée.

Il a envie de la battre, de la briser.

On dirait qu'elle attend le coup, car victime résignée, elle baisse la tête, et même Roger ne l'entend plus qui dit encore doucement :

— Pardon, père, pardon père !

Alors, une femme vient se jeter entre Suzanne et lui !

C'est Henriette. Elle aussi est à genoux.

Elle prend Suzanne dans ses bras, effarouchée, mais en tombant là elle a glissé deux mots à Laroque, — de sa voix mourante, — deux mots que, seul il entend :

— Frappe-nous donc, comme tu as frappé l'autre !...

Sa colère s'évanouit soudain.

Les bras levés pour frapper — les poings fermés — s'abaissent lentement sur ces deux